



S^t Martin le Gréard

BULLETIN MUNICIPAL



*Le conseil municipal vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2026 !*

JANVIER 2026
N°22



Chères Saint Martinaises, chers Saint Martinais,

Une nouvelle année s'ouvre devant nous, et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que je vous adresse, au nom du Conseil municipal et du personnel communal, mes meilleurs vœux pour 2026. Que cette année vous apporte avant tout la santé, de belles réussites et des moments de bonheur partagés.

À la suite du passage de la tempête « Gorreti » dans notre commune. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de la population pour sa résilience, son calme et sa patience, notamment face à la longue coupure d'électricité que nous avons subie.

Je salue l'engagement de notre agent technique, qui s'est mobilisé pour sécuriser les infrastructures impactées par cette tempête.

Je souhaite également remercier toutes les personnes qui œuvrent, tout au long de l'année, pour que la vie dans notre commune soit rendue plus douce et agréable, par leur engagement, leur disponibilité et leur sens du collectif.

En raison de la période de réserve électorale, cet édit ne me permet pas d'évoquer les projets et perspectives à venir pour notre commune.

Ils feront l'objet de communications ultérieures, dans le respect du cadre réglementaire.

Je vous renouvelle à toutes et à tous mes meilleurs vœux
pour cette nouvelle année.



Nicolas DUBOST
Maire de Saint-Martin-le-Gréard



➤ **SECRETAIRE DE MAIRIE :** Annette DUMONT

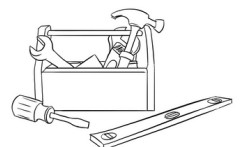


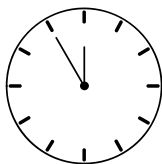
➤ **AGENT TECHNIQUE :**



Guy MARGOT toujours à nos côtés

Un nouveau collègue rejoindra bientôt l'équipe.

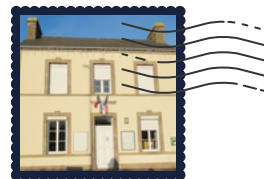




➤ MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LE-GRÉARD :

Le secrétariat est ouvert :

- le lundi : 14h00 - 17h00
- les mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00



Permanences du maire et ses adjoints : mercredi et vendredi 18h00 - 19h00

 41 LE BOURG 50690 SAINT MARTIN LE GREARD

 02.33.52.00.57

 contact@saintmartinlegreard.fr

 <https://www.saintmartinlegreard.fr>

 Facebook : @StMartinLeGreard

NUMEROS UTILES

N° de secours :

15 SAMU - 17 Police - 18 Pompiers
112 Appel d'urgence européen
114 services d'urgence pour sourds et malentendants

Gendarmerie de Beaumont Hague : 02 33 01 89 30

Enfance en danger : 119

Enfants disparus 116 000

Ecoute violence pour les élèves : 30 20

Fil Santé Jeunes : 0800 235 236

Drogues Info Service : 0800 231 313

Alcool Info Service : 0 980 980 930

Samu social : 115

SIDA Info Service : 0800 840 800

Hépatites Info Service : 0800 845 800

Cancer info Service : 0800 940 939

Maltraitance des p. âgées et des p. handicapées : 3977

Centre Hospitalier Louis Pasteur : 02 33 20 70 00

Polyclinique du Cotentin : 02 33 78 50 50

SOS médecins : 02 33 01 58 58

Pharmacie de garde : 32 37 (ou 3237.fr)

Centre Antipoison et toxicovigilance (Rennes) : 02 99 59 22 22

Centre Antipoison et toxicovigilance (Rouen) : 02 35 88 44 00

ALLO Service Public : 59 59

Pôle de proximité Douve Divette : 02 33 52 33 08

GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0800 47 33 33

Enedis Sécurité Dépannage d'urgence : 09 726 750 50



Cette application, offerte par la Mairie, vous permet, en tant qu'habitant de Saint Martin le Gréard, de recevoir les informations utiles de votre commune :

- coupures d'eau, d'électricité
- travaux
- animaux perdus
- et bien d'autres...

Téléchargez la directement depuis votre App store.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

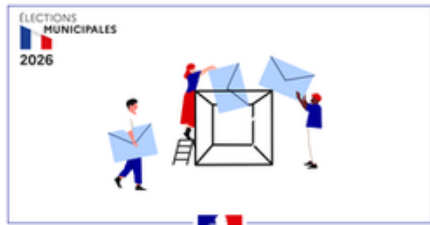


© PanneauPocket



ELECTIONS MUNICIPALES - 15 et 22 MARS 2026

Lors des élections municipales, les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable.



TOUT SAVOIR

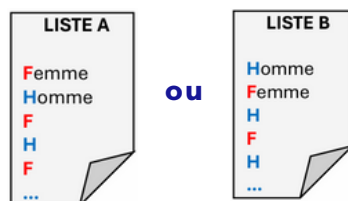
SUR LE NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

pour les communes de - de 1000 habitants

**Harmonisation du mode de scrutin municipal
entre toutes les communes**

La **loi du 21 mai 2025** change le **mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants**.

Généralisation du scrutin de liste paritaire



Le scrutin est désormais un **scrutin de liste paritaire** (alternance femme/ homme).

Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste.

Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.



L'ordre des candidats sur cette liste ne préjuge en rien de la « désignation » du futur maire, ni de l'ordre des adjoints qui relèvent exclusivement du vote du conseil municipal après les élections.



**Fin du panachage
des bulletins de vote**
: la liste est bloquée

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

LE COTENTIN
EXPÉRIMENTE LA COLLECTE
DES DÉCHETS ALIMENTAIRES
EN DÉCHÈTERIES

DES ABRI-BACS
À DISPOSITION

gratuits et exclusivement
réservés aux habitants
pendant les horaires
d'ouverture des
déchèteries



⚠ Déchets alimentaires à déposer dans des sacs kraft ou en vrac

Dans les 8 déchèteries :
Bricquebec-en-Cotentin, Le Ham,
Cherbourg-Octeville, Martinvast,
Querqueville, Ruville la Place,
Tourlaville et Valognes

DEPUIS LE 1ER DÉCEMBRE 2025



DÉCHETS ACCEPTÉS

AUTORISÉS DANS L'ABRI-BAC ET LE COMPOSTEUR



Epluchures de fruits et
de légumes



Pains rassis



Restes de repas



Marc de café ou thé
avec filtre en papier



Mouchoirs
et essuie-tout



Légumes et
fruits gâtés



Coquilles d'œufs,
de noix



Fleurs ou plantes
fanées sans pot



Os, arrêtes,
coquillages et
crustacés



Croûtes et restes de
fromages

AUTORISÉS
SEULEMENT
DANS LE
COMPOSTEUR


Petite tailles de haie,
branchages broyés, tontes
sèches ou en faible quantité

N'oubliez pas !



Mes Déchets

Téléchargez l'application mobile !

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

POINT SUR LES ACTIONS JEUNES

Tout au long de 2025, le pôle de proximité de Douve et Divette a poursuivi ses actions en faveur des jeunes de 11-15 ans du territoire.



Le vendredi 16 mai, se tenait la troisième Actions Jeunes de l'année, organisée sur le territoire de Douve et Divette grâce à un partenariat entre les 9 communes, l'Espace Jeune de Familles Rurales et le Centre de Loisirs de Tollevast. Et quel succès ! Cette initiative, organisée grâce à ce partenariat, a pour objectif d'accompagner les jeunes de 11 à 15 ans dans la découverte du territoire, de l'autonomie, ainsi que dans l'expression de leurs envies et de leurs projets, le tout dans un cadre bienveillant et à travers des activités ludiques.

Vingt jeunes, habitants de Douve et Divette, se sont retrouvés à Tollevast pour une soirée « Top Chef » pleine de saveurs. Répartis en quatre équipes, ils ont concocté, avec joie et sérieux, des plats sucrés et salés, sous l'œil avisé du Chef Guillaume, de la restauration scolaire de Tollevast.

Si certains se connaissaient déjà grâce à leurs collègues, cette soirée a été l'occasion parfaite pour favoriser les échanges, renforcer la coopération et créer de nouvelles amitiés. Après avoir mis les mains à la pâte avec enthousiasme, tous les participants ont partagé un moment de convivialité en savourant leurs délicieuses créations dans une ambiance détendue et pleine de bonne humeur.



NAISSANCES

Maël LETERRIER

Enea SAMSON

Mia ROQUIER

Eva CHRETIEN

Adam DUPONT



DÉCÈS

Marcel LEBARON



MARIAGES

Maëlys COLSON et Antoine ALIX

Isabelle GEBLEUX et Jacques COTTEBRUNE

Florine GIOT et Styven LETERRIER

Laetitia PERRAULT et Laurent LETELLIER



ENTRETIEN DES HAIES

Lorsque les plantations ne sont **pas mitoyennes**, l'obligation de tailler les haies incombe au propriétaire des végétaux : propriétaire ou locataire du terrain sur lequel ils sont plantés.

En cas de haies **mitoyennes**, l'obligation de taille incombe aux deux voisins. Les propriétaires ou les locataires qui s'y soustrairaient peuvent être poursuivis.

A savoir : Il est interdit de tailler des haies et d'abattre des arbres situés dans et le long de parcelles agricoles entre le 15 mars (particuliers) ou le 1er avril (agriculteurs) et le 31 juillet. Cette interdiction a été instaurée par le Parlement européen afin de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux.



MESURES RELATIVES AUX CHIENS



Où que ce soit, un chien doit toujours rester sous le contrôle direct de son maître et à proximité de lui.

L'arrêté préfectoral n°00-155 V du 27 mars 2000 interdit la divagation des chiens et prescrit au maire de conduire en fourrière les animaux errants.

Les déjections de votre animal de compagnie n'ont pas leur place sur les espaces verts.

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs et espaces verts publics.

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Monsieur le maire rappelle aux habitants de la commune que l'arrêté préfectoral du 27 mars 1997 régit l'utilisation des outils ou appareils électriques ou thermiques (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, taille-haies) pour les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Horaires autorisés :

Jours ouvrables 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

Samedis 9h00 à 12h00 et 14h30 à 19h00

Dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00



IL EST INTERDIT DE BRÛLER DES DÉCHETS MÉNAGERS À L'AIR LIBRE



Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie, vous pouvez également en faire un compost individuel.

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages autour des containers de tri sélectif sont interdits et passibles d'une amende. La déchetterie de Martinvast est susceptible de prendre les encombrants. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de respecter les consignes de tri sélectif. De plus, en cas de doute, des dépliants sont disponibles en mairie.

Le tri n'est pas qu'un petit geste : son impact est bien plus vaste qu'il n'y paraît. C'est la somme de petits gestes quotidiens de chacun qui produit de grands effets pour protéger les ressources naturelles.



INCIVILITES



Rappel au civisme

La qualité de vie au sein de notre commune est l'affaire de tous.

Malheureusement, nous avons constaté ces dernières semaines une recrudescence d'incivilités (dépôts sauvages, nuisances sonores, déjections canines, dégradation et non-respect de la propreté dans les lieux publics...) qui nuisent au quotidien des riverains.

Chaque manquement impacte le budget communal et le travail de nos agents techniques.

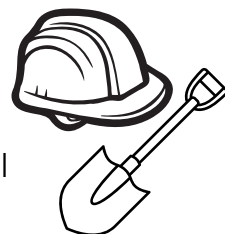
Le « **bien vivre ensemble** » commence par le respect de l'espace public. Nous faisons appel à votre vigilance et à votre sens des responsabilités pour que cessent ces désagréments.

TRAVAUX

Les travaux de 2025 :

En 2025, un certain nombre de travaux ont été réalisés dans la commune :

- des travaux d'électricité à la mairie (remise en conformité)
- acquisition et installation d'un nouveau columbarium dans le cimetière communal

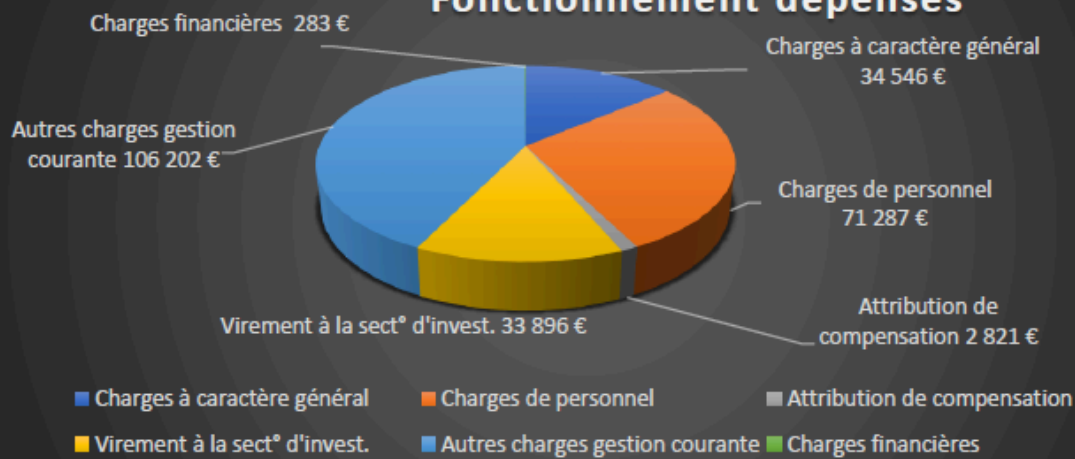


Les travaux déjà prévus :

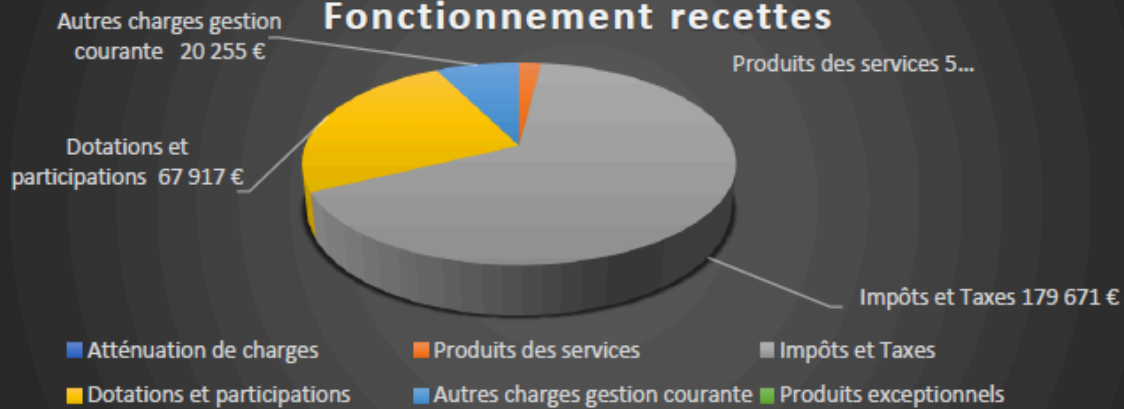
- travaux de rénovation du logement communal situé au 9 Le Bourg dans l'ancien presbytère
- poursuite de l'agencement du cimetière
- travaux de réfection de voirie



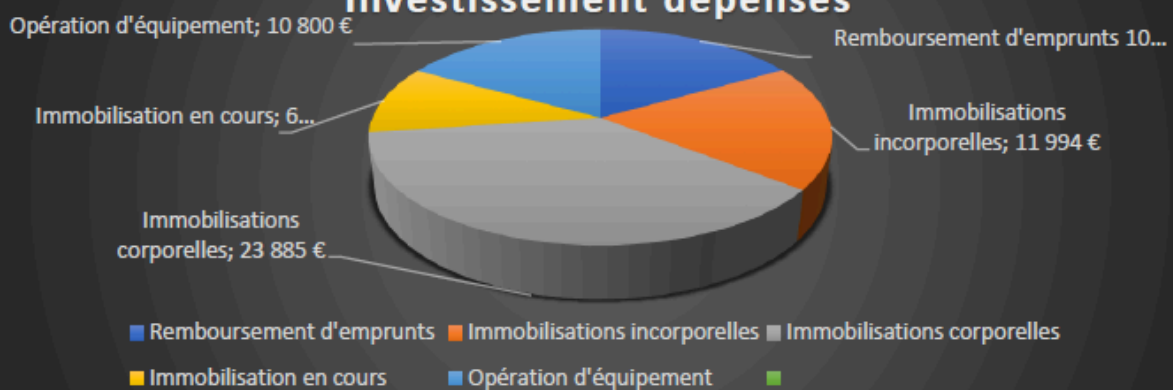
Fonctionnement dépenses



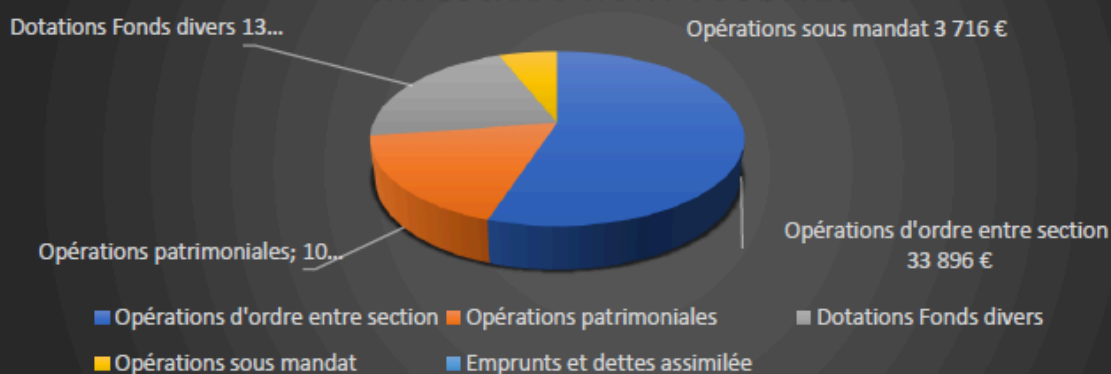
Fonctionnement recettes



Investissement dépenses



Investissement recettes





PÔLE DE PROXIMITÉ DOUVE ET DIVETTE



Accès numérique public

(En libre accès)

Du lundi au vendredi :
10h à 12h / 13h30 à 17h

Conseiller Numérique

Accompagnement gratuit aux usages numériques - tout public -

Le jeudi de 9h30 à 12h



Agence postale

Du lundi au vendredi : de 10h à 12h
et de 13h30 à 17h
Le samedi : 10h à 12h

SAMPS

1er, 3ème et 4ème mardi
du mois sur convocation

Prestataire départemental pour l'orientation des nouveaux entrants dans le RSA

MEF

Mission Locale

Le mardi après-midi
semaines impaires

Sur rendez-vous au
02.33.01.64.65.

Accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans

MEF PLIE

1er jeudi du mois

Accompagnement renforcé pour les personnes en recherche d'emplois et rencontrant des difficultés spécifiques.

sur rendez-vous
Adressez-vous au PLIE
contactplie@mef-cotentin.com
02.33.01.64.65.
ou à votre conseiller habituel
(CMS, France Travail, CCAS)

Manche Services

Accompagnement de 1er
niveau d'information avec les
partenaires Manche Services:

CAF, MSA, CARSAT, France
Travail et CPAM

Bus France Service

Le lundi de 14h à 16h45

Accès gratuit et accompagné aux
services de proximité :
Accueil, information et orientation

Accompagnement aux démarches
administratives des partenaires
France Services

07.88.85.89.00

CAP COTENTIN

Service de transport
Tarif : 1€ en avance via
l'application ou les bornes
ou par sms 93050

Cap à la demande :

Service de transport de
proximité
sur réservation par
téléphone au 0 806 079 530,
sur l'appli MyMobi ou sur le
site internet:
capcotentin.fr

Un service public de proximité qui
vous informe et vous accompagne dans
vos démarches du quotidien
Ouvert du lundi au vendredi
10h à 12h / 13h30 à 17h

Assistante sociale

Le mercredi matin
(sauf le 1er du mois)

Sur rendez-vous
Secrétariat du centre
médicosocial :
02.33.10.08.75.

CMS

(Centre Médicosocial)

1er mercredi du mois
10h-12h

Sur rendez-vous au
02.33.10.01.50.

ERAD (CLIC) :

Service d'aide aux aidants

Le 4ème lundi du mois
de 10h à 12h

Je Rénov'en Cotentin

2ème jeudi du mois
10h à 12h et 13h30 à 17h
Sur rendez-vous au
02.50.79.17.05.

Conseil et information sur les
questions de rénovation
énergétique : aides
financières,
accompagnement
pour les travaux

U.D.A.F. POINT CONSEIL BUDGET

Lundi après-midi
de 14h à 17h
Sur rendez-vous au
02.33.57.92.25.

Des conseillers à votre écoute.
Ouvert à tous

Conciliateur de justice

1er mercredi du mois
de 14h à 17h
sur rendez-vous

06.43.12.92.40 (M. PERES)

Demande de résolution à
l'amiable des conflits (conflits
de voisinage, litiges
commerciaux...)

Douve et Divette
ZA le Pont -
50690 MARTINVAST
02.33.52.33.08

accueil.douvedivette@lecotentin.fr



lecotentin.fr



Accueil des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.



La crèche les Bout'en train c'est :

- Un accueil de **27 enfants** chaque jour (+ des accueil d'urgence) au sein de 2 sections selon le développement psycho-moteur de l'enfant,
- Une équipe de **10 professionnelles** diplômées de la Petite Enfance,
- Un tarif calculé selon les revenus (revenus N-2 des parents), le nombre d'enfants à charge et le barème national de la CAF avec plancher et plafond. Le tarif comprend la fourniture des repas et des couches.



Les différents types d'accueil proposés :

L'accueil régulier mensualisé : de 1 à 5 jours fixes par semaine sur l'année.

L'accueil régulier non mensualisé : de 1 à 5 jours selon le besoin de la famille

L'accueil occasionnel : de quelques heures à 3 jours par semaine, selon les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'un plein de courses ou d'un moment de détente...)

L'accueil d'urgence : solution de dépannage limitée dans le temps. Par exemple, lors d'un arrêt maladie de son assistant(e) maternel(e).

Le thème de l'année 2025/2026 : La musique !

Au programme : découverte d'instruments musicaux, bricolage, intervenants extérieur, sortie de fin d'année et fête de fin d'année en musique !



CONTACT :

Crèche Les Bout'en train

107, rue de l'Oraille - 50690 MARTINVEST

☎ 02.33.03.80.38.

creche.lesboutentrain@lecotentin.fr



Un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, destiné...



Aux parents ou futurs parents :

- Information sur les différents modes d'accueil du jeune enfant de Douve Divette (collectifs et individuels),
- Remise de la liste des assistants maternels du territoire,
- Accompagnement dans les démarches parent-employeur, information générale en matière de droit du travail et orientation vers les instances spécialisées.

Aux assistants maternels et candidats à l'agrément :

- Information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier,
- Perfectionnement et développement des connaissances et des compétences.
- Proposition de temps de rencontres et d'échanges entre pairs,

Aux jeunes enfants :

- Participation aux ateliers d'éveil accompagnés par leur assistant maternel (ou garde d'enfant à domicile),
- Accompagnement vers la socialisation, en leur permettant de se rencontrer, de profiter d'un nouvel espace de jeu, d'ateliers d'éveils diversifiés (éveil musical, corporel,...),
- Possibilité d'un accueil privilégié au sein de lieux partenaires (bibliothèque, ludothèque,...).



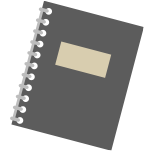
RPE Les Bout'en train
107, rue de l'Oraille
50690 Martinvast
02.33.03.07.47

rpe.douvedivette@lecotentin.fr

Eveil à la nature,
échanges,
découverte,
expérimentation.



Depuis la création du **SIVOS** (Syndicat à vocation scolaire) Hardinvast/Saint Martin le Gréard au 1er mai 2019, les enfants de Saint Martin le Gréard sont scolarisés à l'école "les Charmilles" de Saint Martin le Gréard/Hardinvast située à Hardinvast.



Inscriptions auprès de la mairie d'Hardinvast :

formulaire et liste des documents sur le site internet de la mairie d'Hardinvast.

Ecoles :

Adresse : 16 bis RUE DE L'EGLISE

50690 HARDINVAST

Téléphone direction : 02.33.52.73.51

Téléphone école : 02.33.52.04.45

L'école accueille (depuis le 6 janvier 2025) 149 enfants, scolarisés de la petite section (3 ans) au CM2 et répartis dans 6 classes.

L'équipe enseignante :

La directrice : Mme Jeannine GUERARD

Ecole Maternelle :

PS/MS : Mme Maryline LESERT

MS/GS : Mme Nadine SEMAINE

Ecole Élémentaire :

GS/CP : Mme Sophie JEANMOUGIN

CP/CE1 : Mme Virginie TEILLANT

CE1/CE2 : Mme Sophie CAUCHARD

CM1/CM2 : Mme Jeannine GUERARD et Mme Marie JAUFFRET

La journée de décharge de Mme GUERARD est le jeudi et 1 mardi sur 3.

Inscriptions :

Les inscriptions se font à la mairie de HARDINVAST (sur présentation d'un justificatif de domicile, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

La directrice de l'école recevra ensuite les parents pour les inscriptions sur rendez-vous.





INFORMATIONS DE VIE SCOLAIRE

GARDERIE PERISCOLAIRE :

Pour la garderie du matin, les enfants sont accueillis de 7h15 à 8h35 dans la salle de motricité de l'école maternelle.

La garderie du soir commence à 16h30. Un goûter équilibré est servi de 16h30 à 17h00, puis la garderie continue jusqu'à 18h30.

Des ateliers de lecture à la bibliothèque municipale sont proposés aux enfants les mardis et jeudis sur le temps de garderie du midi ainsi que les lundis, sur le temps de garderie du soir.

TARIFS POUR L'ANNEE 2025/2026 :

- 0.60 € le goûter (compté avec la première demi-heure du soir)
- 1.00 € la demi-heure

RESTAURATION SCOLAIRE :

Le restaurant scolaire, sous forme de self, est géré par le SIVOS Hardinvast/Saint Martin le Gréard. Environ 16000 repas sont fabriqués chaque année par les agents, en privilégiant les produits locaux et de saison. Depuis 2011, le bio s'invite dans la composition des repas à hauteur de 20%.

Depuis septembre 2023, les inscriptions (ou annulations) se font via le portail famille "gestion-cantine.com" du prestataire servi-plus.

TARIFS :

- 4,70€ pour les repas "enfants"
- 6,80€ pour les repas "d'urgence" (inscription après 14h la veille du repas)
- 6,80€ pour les repas "enseignants"
- 2,70€ pour un panier repas dans le cadre d'un PAI

Ces prix comprennent les temps de garderie avant et/ou après le repas.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



La **bibliothèque municipale de Hardinvast** met à votre disposition environ 4000 livres pour les adultes, les ados et les enfants.

La consultation sur place des catalogues et documents est libre, gratuite, ouverte à tous.

L'inscription et le prêt sont gratuits.

Il y a également un service de réservation en ligne accessible depuis le site internet de la bibliothèque.



NOUVEAUX HORAIRES :

Lundi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 10h - 12h

Samedi : 10h - 12h

CONTACT :



Mail : bib.hardinvast@orange.fr

Téléphone : 02.33.21.18.52

(aux heures d'ouverture)

<https://bibliotheque-hardinvast.fr/>



L'association des parents d'élèves de l'école Les Charmilles Hardinvast et Saint-Martin-Le-Gréard (APE Les Charmilles) a continué d'œuvrer pour les enfants de l'école en 2025. Constituée de 17 membres et de bénévoles, de belles actions et des moments conviviaux ont permis de récolter de l'argent comme chaque année afin de financer des sorties et projets scolaires, des goûters et des spectacles pour les enfants de l'école.

Zoom sur les événements organisés par l'APE

EN 2025

Janvier

- La tombola de la galette des rois

Mars

- La confection de sacs isothermes Initiative réalisés avec les dessins de tous les enfants de l'école et de l'équipe pédagogique
- La vente des chocolats pour pâques
- La tartiflette de l'APE
- La chasse aux œufs de l'APE organisée à l'étang des Raconteurs à Hardinvast

Mai

- La vente de pizzas

Juin

- L'APE participe à la guinguette 2025 de Martinvast
- La fête de l'école avec sa tombola

Octobre

- La boum de l'APE
- Le loto de l'APE

Novembre et Décembre

- Les ventes des chocolats, biscuits, saumons et sapin de Noël
- Le spectacle de la compagnie 3 Chardons
- Le spectacle de Noël animé par la compagnie Les Saltimbrés : « Du Rififi chez le Père Noël »
- Le Marché de Noël de l'APE et de l'école avec sa tombola

Pour nous contacter : page Facebook : APE Les Charmilles ou par mail à apeescharmilles50690@gmail.com ou encore passer par la mairie qui sera le relais.

à venir...

EN 2026

Samedi 21 mars 2026
la tartiflette de L'APE

Dimanche 29 mars 2026
la chasse aux œufs de L'APE

Vendredi 26 juin 2026
la fête de l'école Les Charmilles et sa tombola

Week-end du 14 et 15 novembre 2026
la boom et le loto de L'APE

Vendredi 11 décembre 2026
le marché de Noël de l'APE et de l'école les Charmilles avec sa tombola

La chasse aux œufs 2025 de l'APE organisée à l'étang des Raconteurs à Hardinvast



L'APE participe à la guinguette 2025 de Martinvast



La fête de l'école Les Charmilles 2025 avec sa tombola



Boum 2025 de l'APE Les Charmilles



Loto 2025 de l'APE Les Charmilles



Le spectacle de Noël - la compagnie Les Saltimbrés « Du Rififi chez le Père Noël »



Remerciements

Nous tenons à remercier :

- L'école pour son investissement et pour la communication de nos événements
- La mairie d'Hardinvast pour le prêt de sa salle communale dans laquelle ont lieu la plupart de nos manifestations ainsi que pour sa contribution et sa communication lors de nos actions et pour sa subvention à l'APE
- La mairie de Saint Martin le Gréard pour sa contribution et sa communication lors de nos actions et pour sa subvention à l'APE
- Les 150 enseignes, entreprises, sites d'attractions... donateurs de lots et de dons pour nos événements
- La compagnie des 3 Chardons pour leur spectacle et la compagnie Les Saltimbrés pour leur prestation
- M. DECARITE pour le prêt de l'étang des Raconteurs
- Initiative pour la création d'objets personnalisés avec les dessins des enfants de l'école
- Les enseignes qui nous permettent les ventes : la boulangerie de Martinvast, Jeff de Bruges La Glacerie, la Biscuiterie de Sortosville en Beaumont, Terre Mer et Tradition à Sideville, la pépinière les sapins de Chantereyne à Tamerville et la Pizza garnie de la Hague
- Les propriétaires du château de Martinvast et les organisateurs de la guinguette de Martinvast pour la possibilité de tenir un stand
- Les bénévoles et les membres de l'APE qui sont actifs et offrent de leur temps et de leur énergie tout au long de l'année
- Les parents d'élèves qui participent financièrement aux événements

Merci à tous, c'est grâce à vous qu'il est possible d'offrir toutes ces belles choses aux enfants de l'école Les Charmilles !



MANIFESTATIONS



GALETTE DES ROIS - 26 JANVIER 2025

C'est tellement agréable de commencer la nouvelle année par un moment festif autour de nos aînés !

Le dimanche 26 janvier 2025 après-midi, comme chaque année à cette époque, nous nous sommes réunis à notre salle de convivialité.

Objectif pour le moins agréable : partager la galette des rois (et des reines !) arrosée de quelques bonnes bouteilles.

Frangipane, pomme, l'une ou l'autre voire même les deux... quel délice !

Encore une fois les ingrédients étaient réunis pour un bon moment dans une ambiance amicale et chaleureuse.



MANIFESTATIONS

POT CITOYEN - 20 JUIN 2025

Notre pot citoyen a bien eu lieu malgré une date décalée suite à une alerte météo dissuasive le vendredi précédent.

Pour la 4ème année consécutive (et oui ! Comme le temps passe !) nous vous avons conviés sous la tente du Comité des fêtes (mise à disposition par celui-ci et nous les en remercions).



Petit discours de Nicolas DUBOST, notre maire, avant de laisser place aux festivités. Quelques verres, quelques gourmandises et une belle ambiance... Encore de bons moments partagés !

Un grand merci à toutes et à tous pour votre présence.

REPAS DES AÎNÉS - 15 NOVEMBRE 2025

Date retenue cette année pour notre repas des aînés et rendez-vous fixé : le samedi 15 novembre 2025 à midi au restaurant Le Bourg Neuf à Couville.

Prestation de grande qualité comme d'habitude : une très jolie table et un service parfait avec le sourire.

Au menu : assiette périgourdine, rôti de bœuf sauce échalotes avec ses légumes, fromage, salade et café gourmand.

Comme chaque année, une douce pensée pour les absents, souffrants ou disparus.



Le comité des fêtes organise tout au long de l'année diverses manifestations pour partager tous ensemble la bonne ambiance de notre commune !

Cette année 2025, le bureau se composait de :

- Flore STRUB, Présidente
- Alexis TURCAN, Vice-président
- Raphaël LAINE, Trésorier
- Maryline LESERT, Secrétaire
- Gilbert LEPOITTEVIN, Vice-Secrétaire

L'équipe du comité compte aussi plusieurs membres actifs qui participent énormément tout au long de l'année (Patrick, Frédéric, Chantal, Denis et Cathy... et d'autres !).

Pour l'année 2025, le comité a organisé :

29 juin - Repas champêtre



13 juillet - Vide-greniers



13 septembre - Moules frites



20 décembre - Père-Noël



Pour l'année 2026, le comité vous proposera à nouveau le repas champêtre en juin, le vide grenier en juillet, le moules/frites en septembre et son goûter de Noël en décembre.

L'équipe du Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles qui se sont investis activement lors de ces différentes manifestations.

Pour nous contacter : cdf-smlg@outlook.fr



Vous l'avez surement rencontré lors de vos promenades dominicales : Le chevreuil



La saison des amours se déroule du 15 juillet au 15 août., celle ci correspond aux périodes de chaleur qui ont lieu 66 jours après la mise bas en mai juin pour les adultes.

Les mâles ou brocards, parcourent leur territoire pour rencontrer les femelles, appelées aussi chèvres.

Dès avril le mâle aboie une dizaine de coups brefs afin de se faire entendre des femelles et aussi pour y chasser les jeunes mâles concurrents.

La gestation chez cette espèce est différée, c'est-à-dire qu'après le rut la gestation ne commencera que début janvier. Sa durée est de 144 jours.

Les naissances commencent mi-mai et jusqu' à fin juin.

La chèvre met bas 2 faons.

Lors des premiers jours de sa vie, le faon reste caché et attend que sa mère vienne le nourrir.

Il n'est pas rare d'en voir dans les hautes herbes des prairies ou au pied d'une haie.

Si cela vous arrive un jour, restez à distance et surtout ne le touchez pas, dans le cas contraire sa mère pourrait l'abandonner.



L'espérance de vie du chevreuil est de 10 ans



Sa chasse est réglementée, ceci afin d'éviter une prolifération excessive, synonyme de maladies et de suraccidents routiers entre autres.

Des quotas sont délivrés aux détenteurs de droit de chasse en fonction du comptage des populations effectué par la Fédération Départementale de la Chasse.

A Saint Martin le Gréard cette espèce se porte bien et le cheptel est en constante progression.

MEILLEURS VŒUX 2026 À TOUS, BONHEUR, SANTÉ, PROSPÉRITÉ.

Le président, Pascal PALMER
Le trésorier, Patrick LEGAIGNEUR

Siège : 5, Les Calais 50690 St MARTIN LE GREARD
Tél: 06 69 30 61 25





SCUDD

Sporting Club Union Douve et Divette



Le SCUDD entame sa 9^e saison et confirme son statut de club dynamique et attractif du Cotentin. Avec plus de 340 licenciés et une cinquantaine de bénévoles engagés, sans qui rien ne serait possible, le club poursuit son développement avec enthousiasme.



Bénévoles et bureau 2025

Cette année encore, le Sporting Club Union Douve Divette a su faire vibrer ses supporters ! Les équipes seniors ont réalisé une belle saison : les équipes B et C ont assuré leur maintien, tandis que l'équipe première a brillamment retrouvé la 1^{re} division, grâce à une 2^e place en championnat de D1, avec une seule défaite au compteur. Leurs homologues féminines en ont fait de même puisque qu'elles ont également performé en terminant championnes d'automne en D2 pour rejoindre l'échelon supérieur.



U11 et U13-Ploemeur 2025

L'école de football, forte de 230 jeunes licenciés, continue de se développer, portée par une équipe de bénévoles passionnés. A noter également le passage à 24 enfants pour le baby-foot. Plusieurs équipes se sont particulièrement illustrées la saison dernière :

- Les U15, champions d'automne en D2
- Les U13 filles, championnes de printemps en D1
- Les U13, champions d'automne en D3, champions de printemps en D2, et qualifiés pour les phases départementales D1 Pitch

Par ailleurs, les nombreux tournois, notamment ceux organisés par le club, ont permis aux enfants de vivre leur passion tout en défendant fièrement les couleurs du SCUDD.

Sur le plan extra-sportif, le club adresse ses remerciements sincères aux bénévoles qui ont contribué aux travaux réalisés sur les stades de Tollevast et Martinvast.

Enfin, le SCUDD tient à remercier chaleureusement les municipalités pour leur soutien matériel, ainsi que les sponsors, bénévoles et parents toujours présents au bord des terrains.



Le samedi 6 septembre 2025,
la **troisième édition du forum mutualisé des associations de Douve et Divette** s'est tenue dans la Halle de Teurthéville-Hague, de 10 h à 16 h.

Cette année, **27 associations** sportives, culturelles et de loisirs étaient mobilisées pour présenter leurs activités aux habitants mais aussi pour échanger entre elles. Des associations de Virandeville, Martinvast, Hardinvast, Tollevast et Sideville se sont ainsi retrouvées pour une journée très conviviale et ensoleillée.

Un stand d'informations sur la Maison des services était à disposition avec Peggy (directrice du Pôle), Axelle (Accueil Maison du Cotentin) et Philippe Hudelot (conseiller informatique).

Au moment de la pause-déjeuner, les élus ont remercié vivement les participants et se sont félicités du nombre grandissant des associations représentées (15 la première année).

Peggy Lemenuel a été chaleureusement remerciée pour son rôle primordial dans l'organisation de ce forum désormais incontournable.

Les maires de Saint Martin Le Gréard et de Nouainville sont venus apporter leur soutien à cette manifestation.

Tous se sont retrouvés autour du pot de l'amitié avant de partager un repas convivial qui a rassemblé 90 participants.

L'après-midi s'est poursuivi avec différentes animations : majorettes, danses et animations sur stand.

Après une journée riche en échanges, à 16 heures, arrive le temps du rangement puis le moment des « au revoir ».

A l'année prochaine !



DIOCÈSE DE
COUTANCES
ET AVRANCHES

PAROISSE SAINTE-BERNADETTE DE MARTINVAST

La Paroisse Sainte Bernadette de Martinvast recouvre les communes de :
Couville, Hardinvast, Martinvast, St Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.



Du nouveau dans notre paroisse : la constitution d'une nouvelle carte des paroisses du diocèse de Coutances-Avranches, cinq paroisses de et autour de Cherbourg vont être rassemblées en une seule paroisse au 1er janvier 2027.

Le Père Marc Vacher curé des cinq paroisses et doyen de Cherbourg-La Hague explique qu'il veillera avec les différentes équipes d'animation pastorale à ce que la grande paroisse n'oublie pas l'histoire de chaque paroisse. Il nous faudra imaginer comment concilier mutualisation et maintien d'un service de proximité. Nous travaillons déjà collectivement sur ce projet et qui sera mis en œuvre au 1er janvier 2027.

Pour l'année 2026, l'organisation des cinq paroisses ne change pas.

Le Père Marc VACHER est curé des paroisses Saint-Jean-XXIII, Saint-Sauveur, Sainte-Marie du Cotentin, Saint-Gabriel et Sainte-Bernadette. Il est secondé par 3 prêtres. Concrètement, chaque paroisse a un prêtre référent.

Les paroisses Sainte-Bernadette et Saint-Gabriel sont accompagnées par un même prêtre référent : P. Marc Vacher.

La paroisse Saint-Jean-XXIII de Cherbourg-La Glacière est accompagnée par un prêtre référent : P. Emmanuel Kolani.

La paroisse Saint-Sauveur d'Octeville est accompagnée par un prêtre référent : P. Christophe Bindzi Mvogo.

La paroisse Sainte-Marie du Cotentin est accompagnée par un prêtre référent : P. Michel Levallois.

Pour notre paroisse le Père Marc est accompagné par un diacre : Didier HERTZ. Ils ne sont pas seuls à vivre la mission. Des laïcs bénévoles sont au service pour que l'Évangile soit annoncé à tous.

Notre paroisse partage les joies et les tristesses des habitants des 8 communes. Tout au long de l'année elle se rend présente pour accompagner des familles en deuil, célébrer un baptême, un mariage, des étapes de la vie chrétienne.

Nos communes possèdent un riche patrimoine religieux. Nous pouvons saluer ici les efforts importants des municipalités pour entretenir et mettre en valeur les églises et chapelles présentes sur leur commune.

L'association SPR « Sauvegarde du patrimoine religieux de nos communes » organise des manifestations : concerts, rallye et toutes ces activités permettent de soutenir les communes dans leurs efforts pour l'entretien du patrimoine religieux.



RENSEIGNEMENTS UTILES

Permanences du Père Marc Vacher, curé tous les 1ers mardis du mois
au presbytère de Martinvast de 17h30 à 19h

Du mardi au samedi de 9h30 à 11h30 **le presbytère est ouvert** pour vous accueillir.

Presbytère sainte Bernadette, 4 Impasse des Perrelles, 50690 Martinvast

Tél : 02 33 52 01 08 Mail : paroisse.martinvast@diocese50.fr

<http://www.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/paroisse-sainte-bernadette-de-martinvast>

- **Messe dominicale** : le samedi soir à 18 h 30 à tour de rôle, dans nos huit communes.
- **Messes de semaine** : la messe du vendredi est célébrée à 9h en l'église d'Hardinvast
- **Catéchèse** : Elle s'adresse à tous les enfants à partir de 8 ans.
Chaque semaine : le mardi soir - de 16h45 à 17h45 au presbytère de Martinvast.
- **Demande de baptême et mariage** : s'adresser au presbytère.

**MERCI À TOUS CEUX QUI S'IMPLIQUENT DANS NOTRE PAROISSE.
NOUS ACCUEILLONS TOUTES LES BONNES VOLONTÉS.**



Les **Randonneurs de la Côte-des-Isles** sont une association de randonneurs qui œuvre sur l'ensemble du territoire du Cotentin. A chaque commune lieu de rendez-vous de leurs randonnées, le président de l'association rédige une fiche descriptive rappelant son cadre administratif, sa toponymie, sa surface et sa démographie, son histoire et les personnages qui l'ont marquée et son patrimoine... Voici un extrait de la fiche relative à Saint Martin le Gréard.



Petit bourg normand situé dans le nord du Cotentin, Saint Martin le Gréard est une commune essentiellement rurale et bocagère, avec quelques exploitations agricoles.

La commune appartenait à la Communauté de communes de Douve et Divette jusqu'à fin 2016. Désormais, la commune de St Martin le Gréard appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de St Martin le Gréard se nomment les Saint Martinais(es).

St Martin le Gréard compte 618 habitants (recensement 2022), sur une superficie de 2.86 km² soit 216 hab. / km². (En 2022 : 83,7 pour la Manche, 110,9 pour la Normandie et 120.70 pour la France).

Toponymie

Le nom de la paroisse est attesté sous les formes S. Martinus (vers 1000), Sanctus Martinus le Girart (vers 1150), Sancti Martini le Guérart (vers 1280), Saint Martin le Guérart (1321), Saint Martin de Gréard (1398), Saint Martin de Greart (1410), pour devenir Saint Martin le Gréard.

Gréard est un patronyme typique du Cotentin, forme contractée de l'ancien prénom Guérard (forme normando-picarde de Gérard), tout comme Grard (cf. Gratot, Guerartot Xlle et les Graville). François de Beaurepaire (Historien et chercheur, passionné par la toponymie, qui a écrit un ouvrage de référence « les noms des communes et anciennes de la Manche ») voit dans Gréard une contraction de Guérard, version normande du nom de personne germanique Gérard. Le nom de famille Gréard est demeuré fréquent dans le Cotentin.

La paroisse est dédiée à Martin de Tours, aussi nommé Martin le Miséricordieux, ou encore saint Martin des Champs, né dans l'Empire romain. Il est l'un des principaux saints de la chrétienté et le plus célèbre des évêques de Tours.

Un peu d'Histoire...à savoir

✓ Saint-Martin-le-Gréard dépendait jadis de la Baronnie de Brix et fut donnée aux abbés de Saint-Sauveur-le-Vicomte en 1144 par Adam de Buis (ou Bueys), baron de Brix. Il donna également l'église de Couville qui dépendait aussi de la baronnie de Brix. Ce même Adam, fonda en 1106, un prieuré Saint-Pierre dépendant de cette abbaye.

✓ Au hameau de l'Ecluse, une ferme garde encore les restes d'une demeure du XVI^e siècle. Cette ancienne sergenterie dépendait de la baronnie de la Luthumière à Brix. Il y resterait un puits, des fenêtres à meneaux, une porte à accolade, une vaste cheminée, un écu lisse.

✓ Le dimanche 18 juin, la 9^{ème} Division d'Infanterie américaine du général Eddy atteint Barneville-sur-Mer sur la côte ouest du Cotentin, et commence à avancer vers le nord, avec le renfort des 4^{ème} et 79^{ème} Divisions d'Infanterie. Ainsi débute l'isolement de Cherbourg, mais une tempête, qui a duré quatre jours, retarde le débarquement d'hommes et empêche le moindre approvisionnement nécessaires pour prendre au plus vite le port de Cherbourg.

La 9^{ème} Division, commençant son attaque le 19 juin, n'a d'abord rien trouvé devant elle, et les 60^{ème} et 39^{ème} Régiment d'Infanterie ont marché rapidement atteignant avant midi leurs objectifs entre Rauville-La-Bigot et Saint-Germain-le-Gaillard.

Le 4^{ème} escadron de cavalerie a été retardé par une résistance ennemie à Rocheville, dont la zone sera finalement confiée au 359^{ème} R.I. (90^{ème} Division), les objectifs de l'escadron de cavalerie se prolongeant vers le Nord.

Sans opposition, la 39^{ème} Division d'Infanterie atteignait Couville et St-Christophe-du-Foc pendant que les principaux éléments de tête du 60^{ème} Régiment d'Infanterie dépassaient Les Pieux et investissaient Helleville.

Le 4^{ème} groupe de cavalerie US, retardé brièvement près de Rauville-la-Bigot, entrainé à la nuit à Saint-Martin-le-Gréard. La commune ainsi libérée devient le 21 juin le lieu de rassemblement du 315^{ème} régiment de la 79^{ème} Division US en prévision de l'attaque concertée des divisions du VII^e Corps d'armée du général Joseph Lawton Collins (1896-1987) sur Cherbourg.

L'assaut sur Cherbourg est lancé le jeudi 22 juin. Les Allemands opposent une vive résistance. Les combats ont lieu aux abords de Cherbourg, puis dans les rues, tandis que les marines américaine et allemande se livrent au large à un duel d'artillerie. Les navires alliés tirent 3 000 obus et la défense allemande sans doute autant...

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

• Paul Le Blacher (XVIII^e), curé de Saint-Martin-le-Gréard représentait en 1790 la commune à l'Assemblée primaire chargée de former le département de la Manche.

Durant l'été 1789, la société d'Ancien régime s'effondre. Le réseau administratif est devenu une pétoulière avec certaines circonscriptions territoriales immenses, d'autres minuscules, des droits différents selon les cas... Dès l'automne, l'Assemblée constituante entreprend la reconstruction sur de nouvelles bases. Elle se lance dans la mise en place des départements, districts et cantons mais aussi dans la définition des instances élues chargées de l'administration de ces circonscriptions territoriales, leur mode d'élection, leurs fonctions...

• Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la Première Guerre mondiale. 10 noms apparaissent sur le monument aux morts : ALATERRE Désiré (1896-1916), BAZIRE Félix (1894-1916), FOSSEY Jean (1882-1915 - Quartier Maître-chauffeur. Disparu avec le Torpilleur 319 qui a heurté une mine et sauté au large de Nieuport), HAMEL Victor (1888-1914), JOUAN Louis (1895-1915), PESNEL Charles (1891-1918), ROMY Désiré (1882-1916), ROMY Louis (1887-1915), TESSON Jean (1895-1915), TIPHAGNE Jean (1891-1915).

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (3/10) mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont sans doute été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

• Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi. Ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas ce surnom et s'appelaient « les hommes ».

• Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie.

Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction et cela se prolongea tout au long du XXe siècle.

• Trois soldats sont tombés au champ d'honneur lors de la Seconde Guerre mondiale : HAMEL Jean (1898-1940), ROMY Alexandre (1915-1940), VRAC Jean (1904-1941), prisonnier de guerre au Stalag II D - Stargard devient Szczecinski (Pologne) en 1945. Mort en captivité des suites de maladie contractée en service.

• Un soldat est tombé au champ d'honneur en Indochine :

THIPHAGNE René (1908-1952), chef de Bataillon - 3e R.T.M. [Infanterie] Fait prisonnier le 26/07/1952 et décédé de maladie au cours de son transfert vers le camp 113. Il est le fils de Jean mort lors de la Première Guerre mondiale.



Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements...

• Eglise Saint Martin (XIXe)

Les habitants du village décidèrent de faire bâtir une petite chapelle, et de prendre pour saint patron saint Martin. Elle dépendait de Couville.

L'église fut construite en trois étapes, les premières fondations remontent au XIIe siècle. Ensuite, l'abbé Adam, prêtre de Sottevast fut chargé d'agrandir la chapelle.

Quelques années plus tard, le chœur est élargi par l'abbé Lepigeon, prêtre de Colomby avec les habitants. Ils bâtirent une nouvelle sacristie.

Pendant la Révolution, en 1791, son presbytère avec ses dix hectares de terre fut vendu à l'enchère, à un des habitants de la paroisse, M. Voisin.

Le maître-autel, auprès duquel se trouve la statue de Saint Martin, provient de l'église de Bricquebec. Il est daté entre le XVIIe et le Premier Empire.

A remarquer également : la statue en pierre calcaire polychrome de Saint Fiacre (XIXe) ; un autel orné de la Donation du Rosaire en bois peint et doré en partie (XIVe et XVIIe) ; le ciboire (XVIIIe) classé MH au titre d'objet ; le lutrin datant du XIXe.

Les vitraux (XXe) actuels ont remplacé ceux détruits lors de la Seconde Guerre mondiale. La tour-clocher a été construite en 1874. Au-dessus du portail un bas-relief représente un Saint Martin équestre (XIXe).



Les cours d'eau & ponts

• La **Douve** s'appelait jadis l'Ouve (unva dans les textes anciens). La « rivière d'Ouve » semble avoir glissé en « rivière Douve » puis « rivière de la Douve ». A noter que son ancien nom Ouve serait toujours d'actualité pour la partie en amont de l'affluence avec la Gloire (vieux pont de Négreville).

Elle prend sa source dans la lande de Gravelle, à Tollevast près de Cherbourg. Elle borde Saint Martin le Gréard (limite administrative avec Brix), serpente ensuite les collines du Cotentin par Sottevast, L'Etang-Bertrand et Magneville, pour border Néhou et traverser Saint-Sauveur-le-Vicomte. Une fois dans le Bauplois, elle en parcourt le marais jusqu'à la mer de la Manche. C'est le Bauplois qui détermine la limite géographique méridionale de la péninsule du Cotentin ; c'est une zone de marais inondable l'hiver.

La Douve, longue de 78,6 km, reçoit de nombreux affluents. C'est un fleuve navigable, notamment par les gabares à fond plat. Elle sort de son lit chaque hiver lorsque les inondations du marais font d'elle une petite mer intérieure éphémère. La Douve se mêle à la Taute à Brevands dans le canton de Carentan pour former ensuite le canal de Carentan à la mer.

• Le **ruisseau du Plavé** prend sa source au hameau Dubost sur la commune de Breuille, se dirige vers l'Est en bordant le sud de Saint-Martin-le-Gréard (limite administrative avec Breuille) et se jette dans la Douve, 200 m au sud du hameau Liès.



Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri.

A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge.

Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le 1^{er} jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire. Le 2^{ème} jour, comme au paradis.



Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.



hameau de l'Ecluse D 56



hameau le Palais



hameau Lecarpentier

Sur le site « Lavoirs de la Manche », 3 lavoirs sont repertoriés à Saint Martin le Gréard : aux hameaux de l'Ecluse, le Palais et Lecarpentier.

Vers le hameau Roumy, sur la pente de la vallée de la Douve, une source modeste porte le nom original et poétique de Source des Secrets. Mais nul ne dit l'origine de ce nom romanesque.

C'est une autre source appelée la Delle, nom probablement d'origine germanique pré-scandinave, signifiant « pièce de terre » que l'on peut voir au hameau Palais. Il est probable qu'il y ait en cet endroit, quelques vestiges de présence ancienne, du moins médiévale.

Croix de chemin & Calvaires & Oratoires

Les croix de chemin et calvaires se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu.

De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.



Croix du hameau Bau-ché (XVII^e)



Croix de cimetière (XVII^e)

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens.

On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'oratoire constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dédié...

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.



Vidéo Reportage

Stéphane Birette - Vidéaste

06 49 53 80 96

[f @videoreportagenormandie](#) [i stephbiret](#)



MP Automobiles

Mickaël LAHAYE

ENTRETIEN REPARATION
toutes marques

EURO REPAR
CAR SERVICE

1 la Haute Lande
50690 St MARTIN le GRÉARD
Mpaautomobiles50@gmail.com

Tél. 02.33.03.33.03

La Pizza Garnie

Passez vos commandes
au 06 26 37 09 80

www.la-pizza-garnie.over-blog.com

**PIZZAS CUITES
SUR LA PIERRE**



Le midi de 11h à 14 h et le soir de 17h30 à 21h

Cartes d'identité, Passeports, E-photo Permis de conduire

À St Martin-Le-Gréard !!
06 61 47 59 83

PHOTOGRAPHE Portraitiste

Studio Emmanuelle Liot Photographie - 7 le Clos Manoir 50690 St Martin-Le-Gréard

JÉRÉMY GOSSELIN

Peinture et Revêtement
Sols et Murs

06.73.12.68.45

jg.peinture50690@gmail.com



L'Estaminet Saint Martin

19, LE BOURG
50690 SAINT-MARTIN-LE-GRÉARD

Bar Restauration

Lounge - Salle de jeux

Pizzas maison
midi & soir du mardi au dimanche
sur place ou à emporter

Espace Lounge privatisable
Réunion, anniversaire, événement divers

Fléchettes DARTSLIVE
Billard

Sylvain Simon
Terrassement



Travaux particulier, pose enrobés,
prestations sans TVA

06.07.09.90.19

50690 St Martin le Gréard
rc880292802 rv59

MC



Mahjy
Chocolaterie

Mahjy Chocolaterie

📍 12, Le Bauché
50690 Saint Martin le Gréard

☎ 06.65.20.08.92

@ mahjychocolaterie@gmail.com

f Mahjy Chocolaterie